

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

Table with columns for Abonnement (Monthly, 6 Months, 1 Year), Price, and Location (Rhône, Other departments, Foreign).

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues: A LYON: AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7

Tout nouveau lecteur du journal a droit aux numéros déjà parus de notre feuilleton: Raymond Meyreuil, de Georges de Lys.

BULLETIN DU JOUR

La Chambre a renvoyé à un mois l'interpellation de M. Denis sur la révocation de M. Levaillant et le rôle des Juifs dans l'administration.

La discussion générale du budget de l'instruction publique a été close. D'importants discours ont été prononcés sur diverses questions touchant principalement à l'enseignement supérieur.

M. Clovis Hugues a fait, à l'Elysée, une démarche en faveur des condamnés pour délits de presse non compris dans l'amnistie et des forçats Cyvoct et Benjamin Reynier, dont il réclame la grâce.

Une dépêche de New-York, qui nous parvient à dix heures du soir, annonce l'arrivée de la « Gascogne » dans le port de New-York.

Lire à la 3e page nos dépêches de la dernière heure.

Lettre Parisienne

Paris, 11 février. LE QUATRIÈME BUDGET DE 1895. — PASSEZ À LA CAISSE. — POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — LE CABINET ANGLAIS ET L'ÉGYPTÉ.

M. Ribot est vraiment un habile homme. Il avait un problème difficile à résoudre; il lui fallait ménager le chou du budget, qu'il s'agit de faire voter au plus tôt, et la chèvre radicale, qui réclame des réformes financières.

Si la solution choisie est habile de la part du ministre des finances, je doute qu'elle le soit au point de vue financier. De quelque nom qu'on la décore, la combinaison avec la caisse des dépôts est un expédient; ce n'est pas même une opération de trésorerie. On continue à puiser à la caisse, comme on y avait déjà puisé, vingt-cinq millions de plus ou de moins ne changent pas la situation, mais il semble que l'on pourrait rêver mieux pour les finances de la France pour donner au budget l'élasticité réclamée par M. Waldeck-Rousseau.

Nous allons taper de vingt-cinq millions la caisse des dépôts, comme on tape de cinq francs un ami pour aller dîner. Je comprends qu'on ne puisse faire autrement; nous sommes encore bien heureux d'avoir un ministre habile qui trouve de pareilles ressources, mais, pour l'avenir, il faut envisager les finances d'un point de vue plus élevé.

Tout est bien fini maintenant! Non seulement la Mère-vigne ne produit plus guère, il faut encore que d'infâmes sophistes, d'accord avec nos députés, essaient de mêler leurs poisons aux dernières gouttes de lait pourpré perlant à sa mamelle tarie.

D'ailleurs, qu'on l'autorise ou non, qu'il soit clandestin ou légal, nous n'échapperons pas au vinage. L'habitude, désormais en prise, et les poètes, les philosophes, peuvent dès à présent constater quels sont ses résultats.

Un des plus tristes, assurément, c'est la suppression de l'ivresse. Car l'aimable ivresse d'autrefois est devenue une maladie et, remplacé par l'alcoolique au visage plombé, que lant des visions neurétriques, notre ivrogne, le bon ivrogne, a disparu avec le bon vin.

Vous le rappelez-vous, ce bon ivrogne? Heurieux, inoffensif, on le rêvait concombé de pourpres d'automne aux riches gauffures, d'un joli rouge comme les rubis de son tint. Il y avait généralement un ivrogne par village; un seul! Cela constituait un joyeux homme, une sorte de privilège, et, ma foi, presque une fonction.

Parfois, en veine de morale ou de controverse, le curé aménage l'ivrogne au passage. Gaiement, l'ivrogne, se défendant par de hardies calembredaines, citant la Bible et l'Évangile, Noé, les Noces de Cana. Mais le curé, au fond, ne tenait guère à le convaincre, étant bien aise d'avoir ce pêcheur endormi sur la planche pour le foudroyer dans ses sermons. Aussi peu respectueux de la Médecine que de l'Église, on racontait encore que, tombé malade et condamné, le bon ivrogne s'était guéri radicalement, sans ordonnances et sans drogues, en s'administrant coup sur coup nombre de rôties au vin vieux.

Le dernier vote de la Chambre des Communes fait prévoir une prochaine crise ministérielle et parlementaire en Angleterre.

La question d'Egypte et l'interpellation qui y est relative restent en suspens, car on ne peut rien faire avec un gouvernement dont les jours sont comptés.

D'autre part, comme la politique de l'Angleterre ne change jamais avec les ministères, la domination anglaise continue à se consolider sur le Nil par le fait de lord Cromer. Cela constitue une situation grave, car, à mesure que l'influence anglaise augmente, la nôtre diminue.

GRISERIES D'ANTAN

Depuis des années, les vignes meurent, et Bacchus irrité s'est retiré de nous. Il n'y a pas fort longtemps, à la saison des vendanges, quand les charrettes vigneronnes revenaient par les chemins pierreux avec leur chargement de bennes vides, vous auriez dit jusqu'à l'horizon les tambours et les tambourins de quelque lointaine bacchanale; et, bien avant dans l'hiver, les pressoirs roulant, de forme antique, violets du résidu des cuves, allaient et venaient devant les maisons, à grand bruit, traînés par des hommes.

On gardait pourtant la tradition d'un passé plus riche. Les gens parlaient de mystérieux fœux qui, très anciennement, du temps des Consuls, peut-être même du temps de la Louve de marbre — laquelle, d'après le proverbe, mangeait tout — auraient forcé d'arracher les vignes.

Et, comme irréconciliables témoins d'une époque où réellement le vin coulait aux ruisseaux des rues, ils montraient dans leur cave, sous les voûtes incrustées de salpêtre, drapées de toiles d'araignées, sentant bon toutes sortes de moisissures, et si hautes que la lampe y dessinait un rond lumineux au milieu de l'ombre sans arriver à les éclairer, ils montraient des cuves de maçonnerie, énormes, pareilles à des tours, et des tonneaux en pierre, en solide pierre de taille, secs maintenant, et que n'eût pas suffi à remplir la récolte d'une province.

Malgré cela, il y avait alors du vin pour tous, même pour les pauvres. Ceux de mon âge se le rappellent encore; dans les quartiers paysans, au seuil des portes, une table recouverte d'une nappe blanche avec un broc d'étain et un gobelet dessus invitait les passants à se rafraîchir sans payer. Chaque soir, à l'heure où l'on rentre des travaux des champs, un gamain s'en allait soufflant dans sa trompe et criant aux carrefours: « Qui veut boire du vin, du vrai vin nouveau, à deux sous le litre, se rendra chez Antiq, derrière l'Église; le vin est bon, j'y ai tâté. » Et, sur la foi de l'imberbe dégustateur, les vieux se rendaient un jour chez Antiq, d'autres jours ailleurs, pour boire le vin recommandé en grignotant des noix fraîches.

Tout est bien fini maintenant! Non seulement la Mère-vigne ne produit plus guère, il faut encore que d'infâmes sophistes, d'accord avec nos députés, essaient de mêler leurs poisons aux dernières gouttes de lait pourpré perlant à sa mamelle tarie.

D'ailleurs, qu'on l'autorise ou non, qu'il soit clandestin ou légal, nous n'échapperons pas au vinage. L'habitude, désormais en prise, et les poètes, les philosophes, peuvent dès à présent constater quels sont ses résultats.

Un des plus tristes, assurément, c'est la suppression de l'ivresse. Car l'aimable ivresse d'autrefois est devenue une maladie et, remplacé par l'alcoolique au visage plombé, que lant des visions neurétriques, notre ivrogne, le bon ivrogne, a disparu avec le bon vin.

Vous le rappelez-vous, ce bon ivrogne? Heurieux, inoffensif, on le rêvait concombé de pourpres d'automne aux riches gauffures, d'un joli rouge comme les rubis de son tint. Il y avait généralement un ivrogne par village; un seul! Cela constituait un joyeux homme, une sorte de privilège, et, ma foi, presque une fonction.

Parfois, en veine de morale ou de controverse, le curé aménage l'ivrogne au passage. Gaiement, l'ivrogne, se défendant par de hardies calembredaines, citant la Bible et l'Évangile, Noé, les Noces de Cana. Mais le curé, au fond, ne tenait guère à le convaincre, étant bien aise d'avoir ce pêcheur endormi sur la planche pour le foudroyer dans ses sermons. Aussi peu respectueux de la Médecine que de l'Église, on racontait encore que, tombé malade et condamné, le bon ivrogne s'était guéri radicalement, sans ordonnances et sans drogues, en s'administrant coup sur coup nombre de rôties au vin vieux.

J'ai connu un de ces bons ivrognes, et aujourd'hui, après tant d'années, son souvenir m'est resté cher.

Nous sortions de l'École, quand, un jour, nous le rencontrâmes. Lui, titubant un peu, mais digne, cheminaît prudemment près des maisons.

« C'est Barnabé, il faudrait le suivre... »

On le suivit donc, cartable au dos, pendant que, chez nos parents, le dîner attendait.

Le méfiant des grands espaces et désireux d'avoir toujours un mur sous la main, nous promena une heure durant dans un réseau d'étroites ruelles.

Nous le vîmes enfin s'arrêter devant une auberge où pendait un buis vert. Il parut hésiter, puis, se frottant, il jeta au ruisseau les quelques sous qui lui restaient dans la poche. Cette détermination nous combla de joie, d'abord à cause des sous que les monieux ramassèrent, et aussi parce que Barnabé — nous le savions — jetait ses sous alors seulement qu'il avait résolu de regagner le logis. Or, la rentrée nous promettait, entre sa femme Scholastique et lui, une amusante comédie.

La vieille Scholastique flâta sur son perron: — « Te voilà donc, ô Mange-enfants, Songe-fêtes, Outre-mal-cousu! »

Scholastique reprit: — « Se mettre dans un tel état? Vaten à l'écurie, retrouver tes pareils! »

Barnabé essaya d'abord, tentative fort hasardeuse, de monter les quatre marches du perron. Mais, ayant buté, il ne s'obstina point, et, résigné, avec un sourire qui semblait dire: « Après tout, le conseil de ma femme a du bon », il leva le hoquet et poussa la porte de l'écurie.

Barnabé devait avoir son idée; quelle était l'idée de Barnabé? — D'abord, paternel, il caressa l'âne; il caressa la chèvre occupée dans un coin à ronger l'écorce et les feuilles d'un amandier mis en fagots; puis, ayant tiré un verrou, il pénétra, couché en deux, dans le petit réduit qui se creusait sous l'escalier. Barnabé rendait visite à son cochon: l'aventure devenait drôle! On entendit des grognements, et bientôt nous vîmes reparaitre Barnabé traînant son gros pensionnaire par l'oreille. Barnabé s'assit sur un tas de paille, près de la fenêtre.

« La femme a raison, tu vaud mieux que moi... » — Tout en essayant de presser sur son cœur l'animal qui, désespérément, résistait, Barnabé lui disait des paroles douces: — « N'ia pas peur, ô unique ami! Pose ta figure sur mon groin, mets tes mottes dans mes pattes!... Quoi, tu me grondes, ah! c'est mal! »

Comme frappé dans ses plus chères affections, Barnabé s'affaissait sérieusement et ses yeux se remplissaient de larmes.

Enfin le cochon s'échappa. Laisant Scholastique qui, sévère, dans l'ouverture de la porte, avait conté la fin de cette étrange scène, se précipita à la poursuite du fugitif, la quenouille en l'air et plus échevelé que sa quenouille: — « Voilà les amis! » fit Barnabé, consolé instantanément. Puis, s'étant couché dans la paille, il ajouta non sans quelque philosophie: — « Tout cela n'empêchera pas que tu me serves, vienne la Noël, à me venir les babines, car rien ne vaud la chair salée pour faire trouver le vin bon. »

La-dessus, un rayon sur le nez, Barnabé s'endormit, ronflant à chevrons les mouches qui allaient et venaient dans le soleil.

Paul Arène. (Reproduction interdite.)

Service téléphonique

L'Enquête sur les Conventions

Paris, 11 février. La commission d'enquête sur les Conventions et les poursuites à exercer contre M. Raynal, a commencé aujourd'hui l'audition des personnes appelées à lui fournir leurs témoignages.

Un début de la séance, M. Clusel de Coussergues, président, a fait connaître qu'il avait reçu de M. Georges Berry une lettre par laquelle celui-ci donne sa démission de membre de la commission.

M. MILLERAND M. Millerand, qui est, on le sait, l'auteur de la motion votée par la Chambre et par laquelle fut décidée l'enquête sur les Conventions, a été entendu le premier par la commission.

Le député socialiste s'est borné à déclarer que la majorité, en écartant systématiquement, à la faveur de l'obscurité complaisante des bureaux, l'opposition de gauche et en confiant aux seuls députés ayant voté contre l'enquête, le soin de procéder à cette enquête, a prouvé qu'elle ne tenait pas à voir celle-ci donner les résultats qu'on était en droit d'en attendre.

Dans ces conditions, et puisque l'opposition de gauche s'est vu interdire toute intervention dans la direction de l'enquête, M. Millerand estime qu'il n'a à fournir ni renseignements ni indications.

M. Millerand s'est retiré après cette déclaration.

M. ALLAIN TARGÉ La commission a entendu ensuite M. Allain-Targé, ancien député et ancien ministre.

Celui-ci, dans la première partie de ses explications, a exposé ses vues personnelles sur la question des chemins de fer et a retracé les divers incidents parlementaires qui, de 1876 à 1885, se produisirent sur cette question.

Il a indiqué qu'il était partisan du rachat de la Compagnie d'Orléans par l'Etat, ce qui eût été un moyen de faire capituler toutes les autres Compagnies et de les amener à subir les conditions de l'Etat.

Une fraction du parti républicain partageait cette opinion, mais les efforts d'un certain nombre de personnages importants

surtout ceux de M. Léon Say, firent écarter le rachat par la Chambre.

Gambetta qui professait, sur cette question des chemins de fer, les opinions de M. Allain-Targé, le prit comme ministre des finances en 1881, précisément pour réaliser cette solution.

Le grand reproche que M. Allain-Targé fait à M. Raynal, c'est précisément d'avoir engagé l'Etat par les Conventions de 1883 et empêché le rachat, mais M. Allain-Targé déclare qu'il n'avait aucune accusation personnelle à formuler contre M. Raynal.

La commission entendra demain M. Maurice Barrès au sujet de l'article qu'il a publié dans le Figaro, et M. Camille Pelletan.

CHAMBRE

Paris, 11 février. La séance est ouverte à 2 heures 15 sous la présidence de M. Brisson.

LA RÉVOCATION DE M. LEVAILLANT M. Denis propose une demande d'interpellation sur la révocation d'un trésorier-payeur général et le rôle des Juifs dans l'administration. (Mouvements divers.)

M. Ribot répond brièvement que cette révocation a frappé un fonctionnaire qui avait manqué à tous ses devoirs. Le Garde des Sceaux examinera si des peines plus sévères sont applicables, car il faut que l'administration soit irréprochable. (Très bien! Très bien!)

Quant à la question de religion, il n'y en a pas. Que les fonctionnaires soient catholiques, qu'ils aillent à la messe, qu'ils soient franc-maçons, qu'ils soient Juifs, le gouvernement n'en préoccupe nullement, respectant toutes les croyances. (Applaudissements.)

L'orateur demande à la Chambre d'ajourner la discussion de l'interpellation, afin de ne pas retarder la discussion du budget qui est beaucoup plus urgente. (Approbation.)

M. Denis insiste pour la discussion immédiate. (Bruit.)

Le renvoi à un mois est prononcé par 268 voix contre 208.

Budget de l'Instruction publique

L'ordre du jour appelle la discussion du budget de l'Instruction publique.

M. Porteu critique l'ensemble de ce budget.

L'orateur parle au milieu du bruit des conversations particulières, et l'on n'entend pas un mot de son discours.

M. de Lasteysrie. — Je suis un admirateur convaincu et passionné de l'école. Je ne puis accepter la loi de la République. (Très bien! Très bien!)

M. de Bernis. — Vous n'êtes pas difficile. (Bruit.)

M. de Lasteysrie dit qu'il veut se contenter d'appeler l'attention du ministre sur quelques points seulement. Il montre le danger de faire trop de licenciés, aussi il proposera de réduire, à titre d'indication, le crédit alloué aux facultés, en vue de restreindre momentanément le nombre des boursiers.

En ce qui touche l'enseignement secondaire, la France a dépensé sans compter. On a construit beaucoup de collèges, malheureusement les élèves manquent. L'argent a été trop souvent gaspillé. (Très bien sur divers bancs!)

M. Lajoinie proteste contre l'enseignement libéral et les lois scolaires qui constituent à son avis une monstrueuse violation des droits des pères de famille. (Très bien! à droite. Bruit à gauche.)

En répandant imprudemment l'instruction, on a fait naître des ambitions trop souvent déçues. (Interruptions.)

Une voix au centre. — Voyez le président de la République. (Très bien!)

M. de Lajoinie. — Tout le monde ne peut pas devenir président de la République. L'orateur termine en demandant la suppression des grands internats.

Cette lettre est sûrement le résultat d'une entente, d'une compromission entre le Vatican et le gouvernement de la République. (Applaudissements à gauche. Bruits au centre.)

L'orateur attaque ensuite violemment la bourgeoisie hypocrite qui cherche vainement la grâce d'un appui auprès du Vatican, pour retarder son agonie (protestations), et fait l'éloge de la doctrine socialiste, grâce à laquelle, dit-il, vous groupez autour de vous les forces populaires, qui seules peuvent vous permettre de résister à l'Église et à la réaction et de donner à l'enseignement primaire la hauteur et l'élévation qu'il doit avoir. (Vifs applaudissements à gauche. Mouvements divers.)

M. Michon présente quelques observations au milieu de l'inattention de la Chambre.

DISCOURS DE M. POINCARÉ M. Poincaré, ministre de l'Instruction publique, proteste contre certaines paroles de M. d'Hulst.

Le gouvernement ne viole pas les lois, il les applique. (Très bien.) Jamais il n'entra dans son esprit de contrarier l'application locale des décisions du Parlement. (Très bien.)

Quant à l'enseignement supérieur, le ministre ne partage pas plus l'avis de M. Jaurès que celui de M. d'Hulst. Nous voulons, dit-il, que les universités régionales conservent leur caractère national, républicain et démocratique. (Applaudissements.)

Quant à la politique réclamée par M. Jaurès, c'est une politique inapplicable. Nous poursuivons l'œuvre de la République, nous nous inscrivons dans une neutralité absolue. Nous n'avons aucune passion anti-religieuse. (Protestations à droite. Applaudissements au centre.)

Le point d'appui de la morale laïque, c'est la conscience intime, la conscience humaine, et c'est encore le sentiment de la patrie. (Applaudissements au centre.)

M. Lemire. — Puisque votre enseignement ne sera ni celui de M. Jaurès, ni celui de M. de Lajoinie, ne sera-t-il pas non plus opportuniste? (Très bien! et rires à droite.)

L'enseignement de l'Etat ne peut être l'enseignement d'un parti politique. (Très bien.)

L'enseignement ne sera pas philosophique et ne sera pas religieux, dites-vous, il sera moral! Mais qui enseignera cette morale? L'Église seule est tout naturellement indiquée. (Applaudissements à droite. — Bruit à gauche.)

La discussion générale est close. Les chapitres I et 2 sont adoptés. La suite de la discussion est renvoyée à demain et la séance est levée à 6 h. 25.

PHYSIONOMIE DE LA SÉANCE

Paris, 11 février. La campagne anti-sémitique menée à grand fracas par M. Edouard Drumont, dans la Libre Parole, n'avait, jusqu'à ces derniers temps produit d'effet que sur un public assez restreint, toujours prêt à prendre au pied de la lettre les exagérations de langage et les opinions préconçues du fougueux polémiste, auteur de la France Juive.

A cette campagne, des incidents récents, la trahison du capitaine Dreyfus par exemple, et l'arrestation de l'ancien directeur de la Nation, sont venus donner un regain d'actualité. Durant quelques semaines on polémiqua vigoureusement sur le dos des israélites, auxquels on reprocha de n'avoir point de patrie, de tout accepter afin de pouvoir tout vendre, puis l'émotion se calma. Seul, M. Drumont continua ses attaques avec sa violence accoutumée contre les fils d'Israël.

La Chambre refusa, on s'en souvient, d'accorder le bénéfice de l'urgence à une proposition de M. de Pontbriand, qui, d'une façon détournée, tendait à interdire aux Juifs l'accès de l'armée, de la marine et des assemblées électives.

Un député des Landes, M. Denis, a profité des révélations faites par M. Andrieux à l'une des dernières audiences du tribunal correctionnel de la Seine et reprises par la presse, pour porter une seconde fois la question juive à la tribune du Parlement. L'interpellation qu'il a déposée aujourd'hui, au début de la séance, portait sur la révocation d'un trésorier-payeur général, M. Denis n'a pas voulu citer dans sa demande le nom de M. Levaillant et les mesures que le gouvernement compte prendre relativement à la prédominance des Juifs dans l'administration française.

Comme il y a trois semaines, la Chambre a refusé de se laisser entraîner sur une pente aussi dangereuse, de réveiller pour en faire retentir la tribune, les querelles religieuses et les luttes de races. Après une courte déclaration du président du Conseil, elle a renvoyé l'interpellation à un mois.

Cet incident vidé, on a entamé l'examen du budget de l'Instruction publique. Beaucoup de discours ont été prononcés dans la discussion générale, mais en dehors de celui du ministre, deux seulement, l'un de M. l'abbé d'Hulst, l'autre de M. Jaurès, méritent d'être retenus.

Laisant à ses collègues, MM. Porteu et de Lajoinie, le soin de formuler les traditionnelles critiques de la droite sur l'enseignement laïque, M. d'Hulst a surtout traité la question des Facultés et celle de la collation des grades. En ce qui concerne cette dernière, le recteur de la faculté catholique de Paris, a fait une distinction assez subtile, reconnaissant bien à l'Etat le privilège de conférer les grades, mais réclamant pour les Facultés libres le droit de décerner des certificats d'études, que l'Etat serait ensuite tenu de confirmer.

M. Jaurès, lui, a fait avec son éloquentes habituelle, une étude d'ensemble et touché à tous les grands problèmes

qui se rattachent à l'enseignement public. Sa parole ardente, la forme superbe qu'il donne à sa pensée, la hauteur de ses vues, ont, comme toujours produit un grand effet sur la Chambre qui n'a pas ménagé ses bravos à certains de ces mouvements oratoires.

Entre la thèse de l'enseignement religieux soutenue par M. d'Hulst, et celle du libre examen et de l'athéisme préconisée par M. Jaurès, il y a place pour une opinion moyenne, véritablement libérale, et c'est celle-là que le ministre de l'Instruction publique a exposée avec la clarté de langage qui caractérise son beau talent. Le succès de M. Poincaré a été aussi vif que mérité.

Un discours assez incohérent de l'abbé Lemire a clos la discussion générale, et on s'est séparé après avoir voté les deux premiers chapitres du budget de l'Instruction publique.

Demain on entamera la série des amendements.

Autour du Parlement

Paris, 11 février. L'INTERPELLATION SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

MM. Dovellet et Charles-Roux, députés, ont été reçus aujourd'hui par M. André Lebou, ministre du commerce, avec lequel ils sont entretenus de la grande interpellation, dont nous avons déjà parlé, sur la politique économique du gouvernement et dont M. Charles-Roux doit prendre l'initiative.

Il a été entendu que cette demande d'interpellation serait déposée sur le bureau de la Chambre aussitôt après le vote du budget.

Le gouvernement acceptera la discussion immédiate.

L'INTERPELLATION DENIS A l'issue de la séance, M. Denis, député des Landes, annonçant dans les couloirs qu'il abandonnait pas son interpellation sur l'affaire Levaillant et sur la prédominance des Juifs dans l'administration française, renvoyée à un mois par la Chambre. Ce délai expiré, M. Denis entend profiter du droit, qu'on ne pourra pas lui contester, de développer son interpellation et de faire à la tribune le procès complet — ce sont les termes qu'il emploie — du rôle des Israélites en France.

LA FIN DE LA SÉANCE DE LA CHAMBRE. M. René Goblet a déposé une proposition tendant au rétablissement du scrutin de liste.

LE BUDGET AU SÉNAT La commission des finances du Sénat a commencé l'examen des budgets déjà votés par la Chambre.

Elle a adopté sans modifications les budgets de la justice, de la Légion d'honneur et de l'imprimerie Nationale.

L'AFFAIRE LEVAILLANT

Paris, 11 février. Interview de M. Andrieux

Extrait d'une interview de M. Andrieux publiée par le Gaulois: — Il y a eu des démarches faites — démarches nombreuses, inconvenantes — tantôt par les Juifs, tantôt par d'autres fonctionnaires qui ont tenté en mouvement. Il n'est pas démontré qu'entre ces démarches et les succès judiciaires dont se vantent les frères Schwob il y ait eu une relation certaine de cause à effet.

Toutefois, ce qui jette quelques troubles dans son esprit, ce qui inquiète, si je puis ainsi dire, mon respect, c'est d'apprendre par la déclaration même des frères Schwob qu'ils ont eu plusieurs fois des ententes gagnées, aussi bien appel qu'en premières instances.

C'est là une chance extraordinaire, et dans mes souvenirs du Palais, je ne retrouve aucun plaideur qui ait jamais eu une telle série de succès.

Le Gaulois fait suivre ces déclarations des réflexions suivantes: On peut prendre les déclarations de M. Andrieux telles qu'elles ont été les lignes... Pour qui connaît l'ancien préfet de police, son habileté et sa finesse de diplomate, elles sont grosses, très grosses peut-être de menaces, et à coup sûr d'impressionnantes instances.

Qui sait même si cet emprunt ne nous est pas réservé pour aujourd'hui? On parle déjà d'interpellations possibles, de mesures contre un ou plusieurs fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire.

Il résulte de nos renseignements que l'une des personnalités les plus sérieusement compromises est celle qui était désignée dans les lettres de M. Levaillant aux frères Schwob par la lettre A.

La Libre Parole dit que le personnage qui est désigné par l'initiale A, est M. Ayrault, substitué du procureur général.

L'EXPÉDITION MONTEIL

Paris, 11 février. Le Figaro annonce qu'à la suite des nouvelles reçues de l'expédition du colonel Monteil en Afrique, M. Chaunteps, ministre des colonies, aurait décidé de rappeler le colonel Monteil.

Le colonel Monteil aurait engagé sa colonne, qui comprend 1.200 hommes, sur une route sinuante dangereuse de moins mauvaise. A cette heure, la colonne se meut péniblement, et le colonel Monteil se trouverait devant une forêt qu'il doit traverser et dont les ténèbres l'inquiètent; d'autre part, certains villages qui avaient bien accueilli le capitaine Binger se ferment devant la colonne Monteil, et l'approvisionnement de l'expédition rencontre de terribles difficultés.

Quand au deuxième individu, il a opposé une résistance non moins vive... On a trouvé mort dans sa baraque le malheureux G., dont le décès a été constaté par un docteur de la commune.

Contre la Grippe

D'après une série d'expériences faites par les principaux médecins, il est prouvé que le Sirop de Vial de Vaise guérit plus rapidement que tous les autres remèdes.

3^e ÉDITION

DEPARTEMENTS

RHONE

Oullins. — On nous écrit d'Oullins : « Les communications ont été gravement perturbées. Les patients viennent de recevoir leurs feuilles. De fortes augmentations d'impôts variant de 12 à 37 o/o, donnent lieu de sérieuses colères. »

ACTES OFFICIELS

Mutations militaires. — Service d'état-major. — M. Varenard de Billy, capit. brev. au 90^e d'inf., a été mis en activité, hors cad., et a été désigné pour servir en qualité d'off. d'ordonn., auprès de M. le général de Pellieux, commandant la 5^e brigade d'infanterie à la division de la région de Bône et de Clemence-Ferrand.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Le Sannet. — Soirée intime, le mercredi 13 courant à huit heures et demi du soir, dans la salle philharmonique, quai St-Antoine.

LA GRÈVE DES TISSEURS DE ROANNE

Roanne, 11 février. La situation reste la même. Les négociations engagées entre les délégués des patrons et ceux des ouvriers, sous les auspices de M. le préfet Cohn, n'ont malheureusement pas abouti; cependant ce n'est pas à dire que tout soit rompu.

MARCHÉS

Cours commerciaux. — Paris, 11 février. — Haines de coton : tendance faible; courant 52. — Mars 52. — 4 de mai 52. — 4 de mai 52.

parvenus à arrêter le progrès du feu, et ont pu préserver les bâtiments voisins. Les dégâts, évalués à 2000 francs environ sont couverts par une assurance.

Dernière Heure

LA « GASCOGNE »

Voici les dépêches que nous avons reçues dans la soirée : Ottawa, 11 février. On dit que la Gasconne a fait naufrage sur les côtes du Canada, à l'île appelée Ile des Sables, faiblement connue sous le nom de « Cimetière des marins ».

LES AMNISTIES

Une réunion de cinq cents socialistes, sous la présidence d'honneur de Rochefort, a offert un punch aux amnisties; plusieurs discours socialistes ont été prononcés, puis l'assemblée a voté un ordre du jour réclamant l'union des socialistes de toutes les écoles.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 11 février. A la suite des résultats du vote d'hier pour les élections complémentaires au Conseil municipal, MM. Cadenat et Levy, conseillers municipaux, viennent d'adresser leur démission au préfet.

FIN DU SERVICE DE NUIT BOURSE DE LYON du 11 février 1895 FONDS D'ÉTAT Dernier cours Valeurs en romain

BOURSE DE PARIS du 11 février 1895 VALEURS à terme Clôture d'hier Clôture d'aujourd'hui Valeurs au comptant Paris

APRÈS BOURSE 3 0/0 Français... 103 98 Banque Ottomane... 630 62 3 1/2 Français... 107 90 Titulo... 343 75

GOURRIER DES THEATRES Grand-Théâtre. — Ce soir, relâche, par suite d'indisposition. La direction profitera de ce relâche pour activer les répétitions de l'Attaque du Molin.

SPÉCTACLES ET CONCERTS GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 heures 1/2, Lohengrin.

TOUX — BRONCHITES ANGINES — LARYNGITES GROUP — INFLENZA GUÉRISON PAR LES PASTILLES BONNET

Naissances Premier arrondissement. — Nant, Denzienne arrondissement. — Duchamp Gaston, m. rue Duplat, 8.

DEGÈS ET FUNÉRAILLES Premier arrondissement. — Louise Bertrand, 87 ans, rue du Commerce, 34, f. 9 h.

LYON — Vastes Magasins de Nouveautés — LYON AUX ÉMIGRÉS ALSACIENS Transformation en Société Anonyme au Capital de 1.600.000 fr. Ouverture de la Nouvelle Installation le 1^{er} Mars prochain

Les préparatifs de notre transformation ne nous ont pas permis de faire, comme d'habitude, une Exposition de BLANCS ET TOILES. Malgré cela, toujours soucieux d'être agréable à notre nombreuse clientèle, en la faisant profiter de bonnes affaires, nous lui offrons, en échange, avec des prix inconnus jusqu'à ce jour, une mise en vente exceptionnelle de tous les articles en magasin qu'il nous faut complètement écouler avant la fin du mois.

VOICI QUELQUES PRIX AU HASARD : Draps toile blanche, ourlet jour, main, 325x240, le drap... 7.50 Toile blanche fine, pur fil, pour chemises, larg. 80, le mètre... 1.10

NOTRE MISE EN VENTE EXCEPTIONNELLE AURA LIEU du Lundi 11 au Jeudi 14 Février Passé ces 4 jours, nous ne garantissons plus la livraison de tous les articles dont beaucoup peuvent se trouver épuisés par l'activité de la vente

VENTE ABSOLUMENT DE CONFIANCE et au Comptant le plus absolu

PANORAMA DE BAPAUME. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

TOUS LES COMPTOIRS DE TISSUS, GRANDES FOURNITURES, Confections et Costumes pour Dames et Enfants reprennent les OCCASIONS BONS LIENS dont tous les acheteurs voudront profiter

THÉÂTRE GUIGNOL, Passage de l'Argue. — Tous les soirs, spectacle varié.

TOUS LES COMPTOIRS DE TISSUS, GRANDES FOURNITURES, Confections et Costumes pour Dames et Enfants reprennent les OCCASIONS BONS LIENS dont tous les acheteurs voudront profiter

THÉÂTRE GUIGNOL, Passage de l'Argue. — Tous les soirs, spectacle varié.

TOUS LES COMPTOIRS DE TISSUS, GRANDES FOURNITURES, Confections et Costumes pour Dames et Enfants reprennent les OCCASIONS BONS LIENS dont tous les acheteurs voudront profiter

THÉÂTRE GUIGNOL, Passage de l'Argue. — Tous les soirs, spectacle varié.

TOUS LES COMPTOIRS DE TISSUS, GRANDES FOURNITURES, Confections et Costumes pour Dames et Enfants reprennent les OCCASIONS BONS LIENS dont tous les acheteurs voudront profiter

THÉÂTRE GUIGNOL, Passage de l'Argue. — Tous les soirs, spectacle varié.

TOUS LES COMPTOIRS DE TISSUS, GRANDES FOURNITURES, Confections et Costumes pour Dames et Enfants reprennent les OCCASIONS BONS LIENS dont tous les acheteurs voudront profiter

THÉÂTRE GUIGNOL, Passage de l'Argue. — Tous les soirs, spectacle varié.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 12 février 1895 N° 40

Raymond Meyreuil

PAR GEORGES DE LYS

Aux avirons, cria Raymond à Marcel qui s'empara des rames, aux avirons! et imprimant un coup de barre au gouvernail, le vira de bord au moment où les herbes allaient envelopper l'embarcation dans leur inextricable réseau.

la femme à laquelle il doit tout, car sa grandeur humilie sa bassesse! Sur la rive, les châtelains de Bourdeau avaient suivi les péripéties de ce drame, avec une anxiété poignante. Ils s'étaient portés sur le bord du lac, indiquant à Raymond l'endroit où ils pourraient aller.

et dont il s'était porté garant devant Dieu? Sa pensée cherchait en vain le secret de ses défilances; l'avenir l'épouvantait plus que jamais; il avait perdu sa foi en lui-même!

— Mais, mon amie, nous n'étions pas seuls? — Ah! reprit Huberte, j'ignore la vie, il est vrai, mais dans une circonstance semblable le cœur doit étouffer la raison et dominer les convenances.

des amis aimants qui nous comprennent; donne-moi donc ce baiser qui me manque tant et que j'attends encore!

court, bondit franchit mille obstacles, revient sur ses pas, contourne un rocher, vous entraîne dans un dédale inextricable si vous avez l'imprudence de prendre pour guide son lit capricieux.

Etude de M^e COZONA, notaire à l'Arbresle.

Par acte reçu M^e Cozona, notaire à l'Arbresle, le huit février courant, M. Jean-Baptiste Bégonne, poëtier-ferblancier, et M. François-Bosquet, cafetier, demeurant tous deux à l'Arbresle (Rhône), ont vendu à M. Jean Vialand, le fonds de café-restaurant que M. Bosquet faisait valoir à l'Arbresle, rue de la Passerelle-de-la-Gare.

Adresser les réclamations à M^e Cozona, notaire, dans le délai de dix-jours, sous peine de forclusion.

Pour faire en quelques minutes, avec de l'eau seulement, un potage exquis, demandez Les Potages à la minute

Maggi

en rouleaux et en tablettes séparées à 15 cent la tablette, chez Paul DUBOYS, 6, place d'Albon.

A céder bon fonds de teinturerie d'agraissage, avec grand atelier et vaste logement attenant au magasin. S'adresser, 4 rue Vaubecour.

A LOUER

rue Parcellé, 12, beau magasin de 5 pièces, 2 mètres de façade avec belle devanture, carreaux ciment, conviendrait pour boulangerie ou autre, quartier peuplé. Prix, 350 à 400 fr. et divers petits appartements au-dessus, à prix modéré. S'y adresser.

BEL APPARTEMENT

6 Pièces, 2 Alcôves, 2 BALCONS, 6 FENÊTRES sur le devant EAUX ET GAZ INSTALLÉS 1.200 fr. à prendre de suite S'adres. quai Pierre-Seize, 63

A vendre aux Bouteaux

3 grandes constructions dont une pour habitation et deux pouvant servir à diverses industries. S'adresser à M. Vallée, 26, rue Grenette.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 12 février 1895 N° 45

PARADIS PERDU

PAR Jules Mary

VIII

LA TENTATION

C'était une idée fixe, chez la Heugne, et elle en devenait malade. Pourtant, le coup de poing de Mire-Mont l'avait fait réfléchir.

je ne t'en parlerai pas. Dirait-on pas! Huit jours après, pendant que le père Courageot était à la chasse et que Virginie faisait des courses à Cerdon, la Heugne réussissait à s'introduire dans la chambre de l'ancien magistrat.

de bruit possible; déjà l'on entendait les pas de l'homme sur les briques de la salle à manger.

dit-il à la menuisier. J'aurais sans doute pris froid ces jours-ci à la chasse.

d'avance c'était la perte de cette fortune, convoitée depuis si longtemps. Car elle savait bien ce qui se passerait après la mort. Le juge de paix arriverait. On mettrait les scellés partout. Les héritiers seraient là. On dresserait un inventaire.

Il n'avait pas fait cent mètres entre les taillis qu'une ombre sortait d'un fossé empli de buissons, de genêts et de bruyères et se dressa devant lui.

NE PRENEZ PAS LA PEINE de chercher vos chambres ou appartements meublés. Allez ou écrivez à l'agence de location « Lyon-Logements ».

RHUME La Crème pectorale BAVEREL sera toujours la mieux des Bouveraux pour guérir Rhume, Toux d'irritation, Coqueluche; elle est le remède sans rival de toutes les irritations et de l'insomnie.

Papiers peints DANS TOUS LES GENRES B. COLIN 7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7

ÉPICERIE LACHENAL 28, Cours Gambetta Maison de confiance Vins fins, Liqueurs de toutes marques, Confiserie, Conserves, Pâtes, etc.

PLANTS GREPPÉS, MONDEUSE ET GAMAYS Sur Riparia, Solonis, Jacques BOUTURES DIVERSES MURAT, viticulteur à Bordenat, Villefranche (Rhône)

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE GAZEUSE OREZZA LA PLUS RICHE EN FER, MANGANÈSE ET ACIDE CARBONIQUE

LE QUINA BRUNO A cette heure, la consommation publique, de plus en plus éclairée, a donné la consécration d'un juste renom aux produits véritablement supérieurs et dont la marque est devenue un passeport reconnu d'estime après des gourmets.

Maison J. BADOUD & Cie 217, 219, 221, 223, r. de Vendôme et rue Vaudrey, 43 LYON (Guillotière)

EAU DES SEURS MARTHE-LAURE Composition aromatique Lotion unique pour le soin de la chevelure.

ANTICOR VÉTAR LA FEUILLE UN FRANC LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON Médaille d'OR, Exposition Universelle 1889

POUR CAUSE DE SANTÉ Fonds de Café à vendre, bien situé, près des cimetières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles.

ON DEMANDE à louer une petite pièce, avec eau, nouvellement meublée et indépendante, de préférence dans maison neuve avec vue agréable ou donnant sur grande voie.

Maison de Convalescence Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés

Matériel d'imprimerie 3 DELAYS PHOTOGRAVURE

LA REUNION INDUSTRIELLE AG contre l'INCENDIE

PAPIERS PEINTS Dans tous les genres B. COLIN